



Madame,  
Monsieur,  
Cher.e Elève,

Dans le récent courrier que nous vous avons adressé, nous nous engageons à prendre toutes les dispositions nécessaires si nous avons le moindre doute quant à votre sécurité par rapport aux aménagements mis en place dans les écoles dans le cadre de la reprise des cours de ce 18 mai.

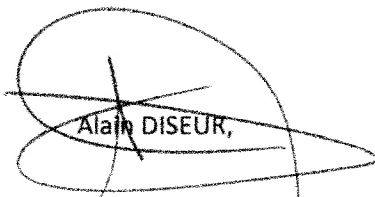
Ce vendredi 15 mai, nous constatons que le gel hydroalcoolique livré pose quelques problèmes de conditionnements et que les masques en tissu promis par la Fédération Wallonie-Bruxelles n'arriveraient dans les écoles que le dimanche 17 mai. Il est même possible qu'il ne s'agisse pas de masques en tissu, mais de masques chirurgicaux, utilisables une seule fois, pendant quelques heures au plus. Nous en avons informé le Collège provincial.


Celui-ci a estimé que toutes les garanties ne sont pas rencontrées pour assurer une reprise des cours en toute sécurité ce lundi 18 mai. Il a donc décidé de n'autoriser la reprise des cours qu'à partir du 19 mai, et uniquement dans les établissements répondant à toutes les conditions requises sur le plan sanitaire.

Nous vous invitons à être attentifs aux informations provenant de votre établissement et, en cas de doute, à prendre directement contact avec le secrétariat de l'école.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'informations que vous souhaiteriez obtenir.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher.e Elève, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

  
Alain DISEUR,  
Directeur général des Enseignements.

  
Pascal LAFOSSE,  
Député provincial.